

Protection des données

Destiné à un traitement

interne à la banque n°

iXXMXX

Le traitement que nous faisons de vos données, et vos droits

- Informations conformément aux articles 13, 14 et 21 du règlement général sur la protection des données (RGPD) -

Chère cliente,
Cher client,

Nous vous informons par la présente du traitement que nous faisons de vos données personnelles et des droits dont vous disposez conformément aux dispositions légales en vigueur en matière de protection des données.

Quelles données précises sont traitées et la manière dont elles sont utilisées dépendent largement des services et prestations demandés ou convenus.

1 Qui est responsable du traitement des données et à qui puis-je m'adresser ?

L'organe responsable est :

Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données de l'entreprise à l'adresse suivante :

2 Quelles sources et données utilisons-nous ?

Nous traitons les données personnelles que vous nous communiquez dans le cadre de notre relation commerciale. En outre, dans la mesure où cela est nécessaire pour la réalisation de nos services, nous traitons les données personnelles qui nous ont été transmises par d'autres sociétés du groupe financier coopératif Volksbanken Raiffeisenbanken ou par d'autres tiers (par exemple la SCHUFA) de manière autorisée (par exemple en vue d'exécuter des commandes, de mener à bien des contrats ou sur la base de votre consentement). D'autre part, nous traitons les données personnelles que nous avons obtenues et que nous sommes autorisés à traiter à partir de sources accessibles au public (par exemple, listes de débiteurs, registres fonciers, registres du commerce et des associations, presse, médias).

Les données personnelles pertinentes sont les données personnelles (nom, adresse et autres coordonnées, date et lieu de naissance et nationalité), les données de légitimation (par exemple les données figurant sur la carte d'identité) et les données d'authentification (par exemple un exemple de signature). En outre, il peut s'agir de données relatives aux commandes (par exemple, ordre de paiement, ordre de titres), de données résultant de l'exécution de nos obligations contractuelles (par exemple, données sur les montants concernés par les opérations de paiement, les lignes de crédit, les données sur les produits [par exemple, les placements, les prêts et l'activité de dépôt]), d'informations sur votre situation financière (par exemple, données sur la solvabilité, données sur les notations, origine des actifs), données sur la publicité et les ventes (y compris les scores publicitaires), données de documentation (par exemple, protocole de consultation), données d'enregistrement, données concernant votre utilisation des télémedias que nous proposons (par exemple, temps d'accès à nos pages web, applications ou bulletins d'information, pages sur lesquelles vous avez cliqué ou auxquelles vous avez accédé) ainsi que d'autres données comparables aux catégories mentionnées.

3 Dans quel but traitons-nous vos données (but du traitement), et sur quelle base juridique ?

Nous traitons les données personnelles conformément aux dispositions du règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et de la loi fédérale allemande sur la protection des données (BDSG) :

3.1 Pour l'exécution d'obligations contractuelles (art. 6, al. 1, b, du RGPD)

Le traitement des données personnelles (art. 4 n° 2 du ODVG) a pour but de fournir et d'organiser des opérations bancaires, des services financiers et des opérations d'assurance et immobilières, notamment pour l'exécution de nos contrats ou mesures précontractuelles conclues avec vous et pour l'exécution de vos ordres, ainsi que toutes les activités nécessaires au fonctionnement et à la gestion d'un établissement de crédit et de services financiers.

Les finalités du traitement des données sont principalement basées sur le produit spécifique (par exemple, compte, prêt, épargne-logement, titres, dépôts, courtage, banque en ligne) et peuvent inclure, entre autres, l'analyse des besoins, le conseil, la gestion et le soutien des actifs, et l'exécution des transactions.

De plus amples détails concernant la finalité du traitement des données figurent dans les documents contractuels et les conditions générales respectifs.

3.2 Dans le cadre de la mise en balance des intérêts (art. 6, al. 1f du RGPD)

Le cas échéant, nous pouvons réaliser un traitement de vos données allant au-delà de l'exécution effective du contrat afin de protéger nos intérêts légitimes ou ceux de tiers, comme dans les cas suivants :

- Consultation et échange de données avec les agences de renseignements sur le crédit (par exemple la SCHUFA) afin de déterminer la solvabilité ou les risques de défaillance et la nécessité d'un compte de protection des saisies ou d'un compte de base ;
- Test et optimisation des procédures d'analyse de la demande et de contact direct avec les clients ;
- Publicité ou études de marché et d'opinion, à condition que vous ne vous soyez pas opposé à l'utilisation de vos données ;
- Faire valoir des droits et se défendre en cas de litige ;
- Assurer la sécurité et le fonctionnement informatiques de la Banque ;
- La prévention et les enquêtes sur les infractions pénales ;
- Les dispositifs de surveillance vidéo servent à recueillir des preuves en cas d'infractions pénales, ou pour prouver les dispositions prises et les versements effectués, par exemple aux distributeurs automatiques. Ils servent donc à protéger les clients et les employés, ainsi qu'à faire appliquer le règlement intérieur ;
- Mesures de sécurité des bâtiments et des installations (par exemple, contrôle des accès) ;
- Mesures visant à garantir l'application du règlement intérieur ;
- Mesures pour la gestion des entreprises et le développement des services et des produits.

3.3 Sur la base de votre consentement (art. 6, al. 1a du RGPD)

Si vous avez consenti au traitement de vos données personnelles à des fins spécifiques (par exemple, transmission de données au sein du groupe/de la société, évaluation des données relatives aux opérations de paiement à des fins de marketing), la légalité de ce traitement est basée sur votre consentement. Tout consentement accordé peut être révoqué à tout moment. Cela s'applique également à la révocation des déclarations de consentement qui, comme la clause relative à la SCHUFA, nous ont été délivrées avant l'entrée en vigueur du RGPD, c'est-à-dire avant le 25 mai 2018.

Veuillez noter que cette révocation n'a pas effet rétroactif et ne s'applique que pour l'avenir. Les traitements effectués avant la révocation ne sont pas concernés.

3.4 Sur la base de dispositions légales (art. 6, al. 1c du RGPD) ou dans l'intérêt public (art. 6, al. 1e du RGPD)

En outre, en tant que banque, nous sommes soumis à diverses obligations légales, c'est-à-dire à des prescriptions légales (par exemple, la loi allemande sur les banques, la loi sur le blanchiment d'argent, la loi sur le commerce des valeurs mobilières, la législation fiscale) ainsi qu'à des réglementations de surveillance bancaire (par exemple, la Banque centrale européenne, l'Autorité européenne de surveillance bancaire, la Deutsche Bundesbank et l'Autorité fédérale de surveillance financière). Le traitement a pour but, entre autres, l'évaluation de la solvabilité, la vérification de l'identité et de l'âge, la prévention contre la fraude et le blanchiment d'argent, le respect des obligations de contrôle et de déclaration fiscales, ainsi que l'évaluation et la gestion des risques.

4 Qui reçoit mes données ?

Au sein de la banque, les services qui ont besoin de vos données pour remplir nos obligations contractuelles et légales y auront accès. Les sous-traitants auxquels nous faisons appel (art. 28 du RGPD) peuvent également recevoir des données à ces fins. Il s'agit d'entreprises appartenant aux catégories suivantes : services de crédit, services informatiques, logistique, services d'impression, télécommunications, recouvrement de créances, services de conseil et de consulting, et vente et marketing.

En ce qui concerne la transmission de données à des destinataires extérieurs à la Banque, il convient tout d'abord de noter que, conformément aux conditions générales convenues entre vous et nous, nous sommes tenus de garder le secret sur tous les faits et appréciations relatifs aux clients dont nous avons connaissance (secret bancaire). Nous ne pouvons transmettre des informations vous concernant que si la loi l'exige, si vous avez donné votre consentement ou si nous sommes autorisés à fournir des informations bancaires. Dans ces conditions, les destinataires des données personnelles peuvent être, par exemple

- Les organismes et institutions publics (par exemple, la Deutsche Bundesbank, la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'Autorité bancaire européenne, la Banque centrale européenne, les autorités financières) dans la mesure où il existe une obligation légale ou officielle.
- Autres établissements de crédit et de services financiers ou établissements comparables auxquels nous transférons des données personnelles afin de mener à bien la relation commerciale que nous entretenons avec vous (selon le contrat : par exemple, sociétés du groupe financier coopératif Volksbanken Raiffeisenbanken, banques correspondantes, banques dépositaires, bourses, agences de crédit).

Les autres destinataires des données peuvent être les entités pour lesquelles vous avez consenti au transfert de données ou pour lesquelles vous nous avez libérés du secret bancaire conformément à l'accord ou au consentement.

5 Combien de temps mes données seront-elles conservées ?

Dans la mesure où cela est nécessaire, nous traitons et stockons vos données personnelles pendant la durée de notre relation commerciale, qui comprend également, par exemple, l'initiation et l'exécution d'un contrat. Il convient de noter que notre contrat a validité permanente et est donc prévu pour durer plusieurs années.

En outre, nous sommes soumis à diverses obligations de stockage et de documentation imposées entre autres par le code de commerce allemand (HGB), le code fiscal allemand (AO), la loi bancaire allemande (KWG), la loi sur le blanchiment d'argent (GwG) et la loi sur le commerce des valeurs mobilières (WpHG). Les périodes de conservation ou de documentation qui y sont stipulées vont de deux à dix ans.

Enfin, le délai de conservation est également évalué en fonction des délais de prescription légaux, qui, par exemple, selon les articles 195 et suivants du code civil allemand (BGB), sont généralement de trois ans, mais peuvent aller jusqu'à trente ans dans certains cas.

6 Les données sont-elles transférées à un pays tiers ou à une organisation internationale ?

Les données ne seront transférées à des pays tiers (pays hors Espace économique européen - EEE) que si cela est nécessaire à l'exécution de vos ordres (par exemple, ordres de paiement et ordres sur titres), si cela est requis par la loi ou si vous nous avez donné votre consentement. Nous vous informerons séparément des détails, dans la mesure où la loi l'exige.

7 Quels sont mes droits en matière de protection des données ?

Toute personne concernée le droit au **renseignement** en vertu de l'Art. 15 du RGPD, de demander une **correction** en vertu de l'Art. 16 du RGPD, de demander une **suppression** en vertu de l'Art. 17 du RGPD, de demander une **limitation du traitement** en vertu de l'Art. 18 du RGPD, de s'opposer en vertu de l'Art. 21 du RGPD, et, enfin a le droit de demander la **transmissibilité des données** en vertu de l'Art. 20 du RGPD. Le droit d'information et le droit de suppression sont soumis aux restrictions énoncées aux articles 34 et 35 de la loi fédérale sur la protection des données. En outre, il existe un droit de recours auprès d'une autorité de contrôle de la protection des données (art. 77 du RGPD en lien avec l'art. 19 BDSG).

8 Y a-t-il une obligation de fournir des données ?

Dans le cadre de notre relation commerciale, vous ne devez fournir que les données personnelles nécessaires à l'établissement, l'exécution et la cessation d'une relation commerciale ou que nous sommes légalement tenus de recueillir. Sans ces données, nous devons généralement refuser d'exécuter le contrat ou la commande ou ne serons plus en mesure d'exécuter un contrat existant et devons peut-être le résilier.

En particulier, nous sommes tenus, en vertu de la réglementation sur le blanchiment de capitaux, de vous identifier avant d'établir la relation d'affaires, par exemple au moyen de votre carte d'identité, et de recueillir votre nom, votre lieu et date de naissance, votre nationalité et votre adresse de résidence. Pour nous permettre de respecter cette obligation légale, vous devez nous fournir les informations et documents nécessaires conformément à la loi sur le blanchiment d'argent et nous informer immédiatement de tout changement survenant au cours de la relation d'affaires. Si vous ne nous fournissez pas les informations et documents nécessaires, nous ne pourrions pas établir la relation d'affaires que vous avez demandée.

9 Dans quelle mesure y a-t-il une prise de décision automatisée dans les cas individuels ?

Par principe, nous n'utilisons pas de processus décisionnel entièrement automatisé conformément à l'article 22 du RGPD pour établir et mener la relation d'affaires. Si nous utilisons ces procédures dans des cas individuels, nous vous en informerons séparément si la loi l'exige.

10 Dans quelle mesure mes données seront-elles utilisées pour l'établissement du profil (notation) ?

Nous traitons automatiquement certaines de vos données dans le but d'évaluer certains aspects personnels (profilage). Nous utilisons le profilage dans les cas suivants, par exemple :

- En raison des exigences légales et réglementaires, nous sommes tenus de lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les infractions qui menacent les actifs. Dans ce contexte, nous effectuons également des analyses de données (par exemple dans les opérations de paiement). Ces mesures servent également à vous protéger.
- Pour pouvoir vous fournir des informations et des conseils sur les produits de manière ciblée, nous utilisons des outils d'évaluation. Ceux-ci permettent une communication et une publicité adaptées aux besoins y compris les études de marché et d'opinion.
- Pour évaluer votre solvabilité, nous utilisons le scoring. Cela consiste à calculer la probabilité avec laquelle un client remplira ses obligations de paiement telles que prévues au contrat. Ce calcul peut inclure notamment les revenus, les dépenses, les dettes existantes, la profession, l'employeur, la durée de l'emploi, l'expérience de la relation d'affaires précédente, le remboursement des prêts précédents tel que prévu par le contrat, et les informations des agences de crédit. La notation est basée sur une procédure mathématique statistiquement reconnue et éprouvée. Les valeurs de score calculées nous aident à prendre des décisions dans le contexte des transactions de produits et sont incluses dans notre gestion des risques en cours.

Votre droit d'opposition

tel que prévu à l'art. 21 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

1. Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons liées à votre situation particulière, au traitement de vos données personnelles effectué en vertu de l'article 6, paragraphe 1, point e), du RGPD (traitement des données dans l'intérêt public) et de l'article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD (traitement des données fondé sur la mise en balance des intérêts) ; cela s'applique également au profilage au sens de l'article 4, paragraphe 4, du RGPD, que nous utilisons pour évaluer la solvabilité ou à des fins publicitaires.

Si vous vous y opposez, nous cesserons de traiter vos données personnelles, sauf si nous pouvons prouver qu'il existe des raisons impérieuses et justifiables de procéder à ce traitement et qui l'emportent sur vos intérêts, droits et libertés, ou si le traitement sert à faire valoir, exercer ou défendre des droits légaux.

2. Dans certains cas, nous traitons vos données personnelles à des fins de marketing direct. Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelles aux fins de ce marketing direct, y compris le profilage, dans la mesure où il est lié à ce marketing direct.

Si vous vous opposez au traitement à des fins de marketing direct, nous ne traiterons plus vos données personnelles à ces fins.

Cette opposition n'est pas soumise à une obligation de forme, et doit être adressée, si possible, à :